

Rue89Lyon 20181002

<https://www.rue89lyon.fr/2018/10/02/squat-ancien-college-de-croix-rousse-solution-mineurs-etrangers/>

Un squat dans un ancien collège de la Croix-Rousse : une solution pour les mineurs étrangers ?

Sur le plateau de la Croix-Rousse, à Lyon, un nouveau squat vient d'être ouvert pour accueillir des jeunes migrants. C'est donc l'ancien collège Maurice Scève qui sert désormais d'abri.

Par [Laurent Burlet](#) publié le 02/10/2018 à 18h28

Une nouvelle étape de parcours migratoires qui continuent malgré leur arrivée en France. Après la fermeture du « [lieu de répit](#) » [ouvert cet été dans un local de la mairie du 1er](#) pour mettre à l'abri des mineurs isolés étrangers aujourd'hui appelés mineurs non accompagnés (MNA), cela faisait un mois qu'une trentaine de jeunes migrants campaient dans le jardin du Relais d'assistantes maternelles « Les Petits soyeux » de la Croix-Rousse (Lyon 4^e).

Sous la menace d'une procédure d'expulsion lancée par le propriétaire, les migrants ont changé de squat.

Cette fois-ci, [l'ancien collège Maurice Scève, rue Louis Thévenet](#), devrait leur servir de maison temporaire. Pour le moment, c'est surtout un énorme ménage qu'il faut réaliser avant d'installer des matelas à l'intérieur.

Ces migrants originaires d'Afrique subsaharienne ont dû passer une première nuit sous la tente dans la cour. Ils espèrent rapidement intégrer le bâtiment.

L'immense majorité de ceux-ci se disent mineurs. Certains attendent de passer l'entretien d'évaluation de leur minorité par Forum réfugiés, d'autres sont en attente de ce résultat et d'autres encore engagent des recours contre un résultat négatif. C'est le cas d'Ibrahim, « bientôt 17 ans ». Cela fait quatre semaines qu'il est à Lyon en provenance d'Italie, de Libye et d'Algérie :

« La plupart des gens ne sont pas hébergés par Forum réfugiés comme ils le devraient. Nous devons dormir sous des tentes. Il fait froid. J'espère être hébergé correctement et aller à l'école pour devenir quelqu'un. »

[Adhérez à la communauté de lecteurs](#)

Un squat à la Croix-Rousse parti pour durer

Ce ne sont pas ces jeunes migrants qui ont « ouvert » le lieu. Comme pour l'ouverture d'un autre squat en décembre dernier, [baptisé « l'amphi Z » à Villeurbanne](#), on retrouve une « convergence » entre des squatters libertaires, rompus à l'exercice, et des associations et personnes engagées dans le soutien aux migrants, comme la Coordination urgence migrants (CUM) et le collectif des habitants de La Croix-Rousse formé autour du « [lieu de répit](#) ». Mais également [le collectif d'étudiants qui accueillent des mineurs isolés chez eux](#).

Si les squatteurs déclarent être dans le collège depuis une semaine, l'ouverture du lieu a été officialisée seulement dimanche matin.

La police est passée. Et dans les 48 heures, il n'y pas eu d'expulsion au nom de la règle de la flagrance.

Un huissier mandaté par la Métropole de Lyon (propriétaire des lieux) a également été envoyé sur les lieux lundi soir.

Mais pour l'heure, « il n'y a pas de procédure d'expulsion déclenchée », nous a affirmé le cabinet du président de la Métropole. qui précise le projet pour l'ancien collège : « la construction d'une centaine de logements, d'un pôle petite enfance et d'une surface commerciale. Trois candidats ont été présélectionnés et une décision sur le porteur de projet sera prise d'ici la fin de l'année ».

Après [une première tentative d'ouverture en juin](#) et [l'expulsion rocambolesque d'un autre lieu en mai](#), un squat destiné aux mineurs étrangers est donc en passe de durer quelques semaines.



Les jeunes migrants ont passé une première nuit sous la tente dans la cour du collège Maurice Scève.
©LB/Rue89Lyon

« La Métropole de Lyon est hors-la-loi »

« La Métropole ne peut pas tout faire elle-même et a besoin d'être accompagnée par l'État »

Tout mineur non accompagné relève de la protection de l'enfance qui est de la compétence des départements. A Lyon, c'est la Métropole qui s'en charge.

Mais face à une augmentation continue de ces jeunes, qui sont passés de 600 en 2016 à 1000 fin 2017 dans la Métropole, les services d'accueil qui s'en occupent – la Meomie, (le service de la Métropole) et depuis avril l'association Forum réfugiés – se retrouvent saturés. En un an (second semestre 2017 à aujourd'hui), la Métropole a créé 140 places mais cela reste insuffisant. « Plusieurs réflexions sont actuellement à l'œuvre dans l'objectif d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement des MNA », affirme le cabinet du président de la Métropole que nous avons contacté à la suite de l'ouverture de ce squat. Et de répéter :

« La collectivité fait beaucoup pour l'accueil et l'accompagnement des mineurs non accompagnés même si cela ne suffit pas toujours à faire face à l'afflux. Comme l'a rappelé le Président de la Métropole David Kimelfeld, lors du dernier conseil, la collectivité ne peut pas tout faire elle-même et a besoin d'être accompagnée par l'État. Il a aussi condamné l'instrumentalisation de la situation des MNA à des fins politiques ».

La Métropole de Lyon, propriétaire du bâtiment, est doublement dans le viseur des occupants. Dans la cour du collège Maurice Scève, on dénonce toujours « une Métropole hors-la-loi ». La collectivité a en effet la compétence de la protection de l'enfance donc devrait héberger les migrants qui se déclarent mineurs. Or, plusieurs dizaines de mineurs restent à la rue.

Le président de la Métropole a beau arguer que le « phénomène migratoire est de grande ampleur », que 50 millions d'euros ont déjà été dépensés pour l'accueil en 2018 (contre 36 millions en 2017), cela ne convainc pas.

Jean-Paul Vilain, président de la Coordination urgence migrants (CUM) reprend les éléments déjà développés lors d'une récente manifestation devant la Métropole :

« On manque de places. Tout le monde le dit. Mais il n'y a toujours pas de volonté politique pour signer des conventions avec les associations afin d'ouvrir des lieux d'hébergement pour les mineurs. Nous ouvrons donc des squats. Mais c'est un pis aller ».

M. fait partie l'inter-squat. Un collectif informel qui « rassemble des individus autour des solidarités à mettre en place sur le logement », comme il le décrit pour parler d'ouverture de squats. C'est lui qui se charge de répondre au journaliste :

« Puisque la Métropole ne fait pas son boulot, nous le faisons. Ce squat permettra d'héberger jusqu'à une cinquantaine de jeunes pendant l'hiver. C'est précaire mais ce ne sera pas insalubre. Et c'est toujours mieux que de rester à la rue ».

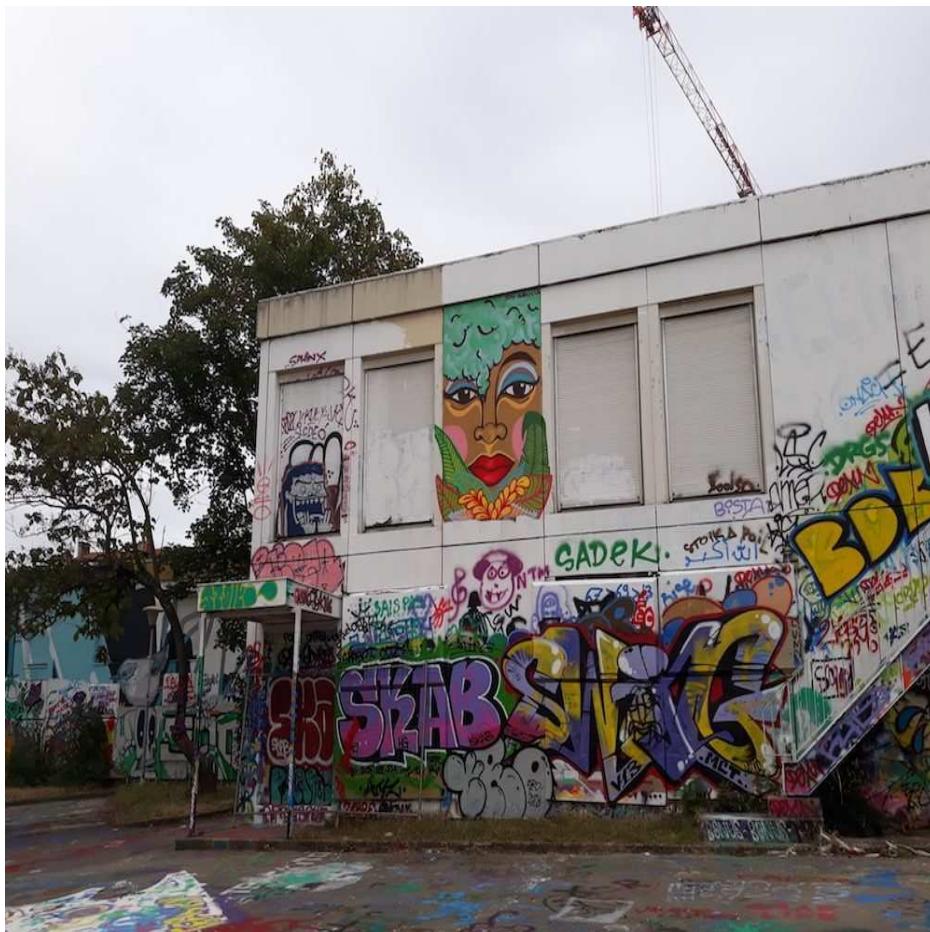
Dans la même lignée que le squat référent de l'Amphi Z, l'idée est de faire de cet ancien collège un « lieu ressource » avec permanences juridiques et autres activités « ouvertes sur le quartier ».

Des membres du collectif d'habitants de la Croix-Rousse croisés ce matin dans la cour indiquent que des distributions de nourriture ont lieu le matin et le soir. Le midi, ces jeunes

peuvent aller manger au restaurant social de la Ville de Lyon, accompagné par le Secours populaire.

Une habitante reconnaît que ce lieu reste précaire :

« C'est une mise à l'abri. Les conditions météorologiques font que ces jeunes ne pouvaient plus rester dehors. On n'a pas eu le choix. Nous allons continuer le suivi et les actions pour faire valoir les droits de ces enfants et sortir de cette situation. »



Une des façades du collège Maurice Scève, entièrement couvertes de graffs à la suite d'un événement de street-art organisé il y a un an par le Petit Bulletin. ©LB/Rue89Lyon